

comme un signe d'allongement dans les affaires. Eh bien, en 1863 l'escompte n'arrivait qu'au chiffre de 1,826 millions, en 1866, il atteint 6,574 millions. En quinze ans, il a quadruplé.

Voyons ce qu'il était dans la période qui a précédé et dans celle qui a suivi le traité de commerce.

De 1853 à 1859, l'escompte arrivait au total de 29 milliards 330 millions. De 1860 à 1866, le total était de 40 milliards 690 millions. La moyenne annuelle, avant le traité, était de 4 milliards 190 millions; après le traité, de 5 milliards 800 millions.

Ainsi, la différence de progression de la première période à la seconde, équivaut à peu près à la totalité des escomptes en 1862. Voilà comment, voilà dans quelle mesure notre commerce intérieur a progressé.

Ainsi la prospérité s'est accrue, les affaires se sont développées dans des proportions énormes; l'exportation dépasse l'importation; et notre commerce est entré en communication avec le commerce du monde entier. (Très-bien ! très-bien !)

Maintenant, il y a un fait dont on a parlé plusieurs fois dans le cours de cette discussion; c'est notre budget de 2 milliards. Eh bien, rapprochons l'accroissement du produit des impôts, qui est aussi un signe de prospérité, de l'accroissement du commerce général et du commerce intérieur.

En 1847 les impôts indirects donnaient 324 millions; en 1865 ils sont arrivés à 4,231 millions.

Ainsi, dans ces vingt ans, ils ont augmenté de 1/3. D'autre part, le budget est monté de 1,600 millions à 2 milliards 100 millions. De sorte que la progression des impôts, comparée à celle du commerce et des affaires, n'est que de 1/3 comparée à 4 et 5. L'impôt s'est augmenté de 1/3 lors que le commerce général et intérieur a quintuplé. Si bien que la France paye proportionnellement moins d'impôts en 1865 qu'en 1847. Voilà dans quelle mesure l'Empire a contribué à la prospérité de la France. (Très-bien ! très-bien !)

Je vais entrer plus profondément encore dans le cœur du débat. Quels ont été les résultats des traités de commerce ? Voyons quel était, sous le régime protecteur, le commerce de la France avec l'Angleterre ? Dans les quatre dernières années de la Restauration, années prospères, le commerce entre les deux pays était, en moyenne, de 90 millions par an. En 1828, la plus prospère de ces quatre années, il est monté à 94 millions.

En 1847, vingt ans après, il est arrivé péniblement à 108 millions; il avait à peine augmenté de 100 millions. Il arrive aujourd'hui à 1,805 millions !

Ainsi, de 1814 à 1847, le commerce entre les deux nations est monté lentement à 300 millions à peine, il n'y est pas même arrivé; et de 1860 à 1866, il s'est élevé à 1,800 millions, c'est-à-dire à un chiffre neuf fois plus fort. (Réclamations sur quelques bancs.)

Comment contesterez-vous ces chiffres ? Ils sont authentiques; et comment en expliquerez-vous la signification ? Quelle que soit l'éloquence de nos adversaires, ces chiffres sont plus éloquents que toutes les allégations et les prophéties.

Dans le tableau, chargé de couleurs sombres, qu'on a fait passer hier devant vos yeux, avez-vous reconnu cette France dont la situation est si prospère, dont les affaires ont quintuplé, dont le commerce avec l'Angleterre est monté de 200 à 1,800 millions ?

Quoi ! ce spectacle sinistre est le tableau vrai, l'image exacte de notre pays ! Non, ce sont de fausses couleurs qui dénaturent la vérité. Elles feraient croire au déperissement de notre commerce, de notre agriculture, de notre industrie, alors que l'agriculture, l'industrie, le commerce ont pris un développement inconnu jusqu'à nos jours. (Vive approbation.) Non ! toute votre éloquence ne suffira pas à soulever le poids de ces chiffres pesant dans le débat ! (Très-bien ! très-bien !)

M. Thiers. Ils sont inexacts. (Mouvements divers.)

M. le ministre. Je ne puis pas avoir besoin de répondre... Ces chiffres sont officiels et authentiques. On peut se tromper sur quelques millions, on ne se trompe pas sur des milliards.

M. Pouyer-Quertier. On se trompe sur des millions.

M. le ministre. Nous verrons comment vous pourrez contester nos chiffres ou y voir autre chose que le témoignage d'une prospérité croissante, résultant à la fois d'une bonne politique et d'un bon régime économique.

Mais il faut s'attendre à une objection : précisément, le développement du commerce avec l'Angleterre, nous dira-t-on, c'est une preuve de ruine, ce sont ces produits anglais qui ont envahi et ruiné la France.

Vous allez en juger : En 1866, nos exportations s'élevaient à 1 milliard 153 millions; les exportations d'Angleterre à 652 millions. Notre exportation dépasse donc l'importation anglaise de plus de 500 millions.

Comment se divisent maintenant les produits que nous exportons ? Nous envoyons en Angleterre 629 millions de produits manufacturés : tissus rubans et passementerie de soie, 263 millions; passementerie de laine, 99 millions; passementerie de coton, 11 millions; mercerie et boutons, 58 millions; ouvrages en cuir, 46 millions; vêtements, 16 millions; modes et fleurs artificielles, 14 millions tous produits de luxe qui procurent les plus gros bénéfices et aux ouvriers et aux fabricants.

Les produits agricoles, vins, beurres, fruits, œufs, etc., représentent 400 millions, et notre agriculture a trouvé dans cette exportation de grands éléments de

prospérité. Nous avons sur les produits naturels une différence de 151 millions en faveur de notre exportation. Que recevons nous de l'Angleterre ? Des matières premières qui sont indispensables à notre industrie ou bien des produits alimentaires.

Les cotons et laines y figurent pour 147 millions; ce sont des marchandises de transit; les soies, pour 96 millions, les laines en masse, pour 73 millions, les houilles, pour 32 millions, les cuivres, pour 31 millions. L'ensemble s'élève à 421 millions sur 652. Quant aux produits alimentaires, ils comptent pour 39 millions, les produits manufacturés pour 199 millions.

Voilà les résultats généraux. Mesurez maintenant dans quelle proportion nos affaires se sont développées depuis 1847, alors que notre commerce avec l'Angleterre ne dépassait point 200 millions. Comparez ce chiffre avec ce total de 1,153 millions, qui est le chiffre actuel, et voyez dans quelle mesure la France a été atteinte ou satisfaite. (Très-bien ! très-bien ! — Réposez-vous ! reposez-vous !)

(La séance est suspendue pendant quelques instants.)

M. le ministre, reprenant. Messieurs, après avoir examiné les résultats du nouveau régime économique jusqu'en 1866, j'ai à en apprécier les résultats pour l'année 1867, pendant la crise que nous avons traversée.

Je reconnais que les documents que j'ai à consulter pour discuter les résultats de 1867 ne sont ni aussi complets, ni aussi satisfaisants que ceux que je vous ai soumis.

Pour 1867, nous n'avons que les états mensuels qui sont dressés chaque mois en remontant aux évaluations des années précédentes; cependant je crois que ces documents suffiront pour la discussion actuelle.

1867 a été une année de crise, de difficultés multiples. Quelles en sont les causes ? La principale, tout le monde le reconnaît, c'est la disette. (C'est évident !)

En effet, cette année de disette venait après 1866, qui déjà avait été une année mauvaise. Ce n'était pas une disette isolée, spéciale à la France; elle a été générale en Europe et elle a même sévi ailleurs : en Algérie, à Tunis, dans le Maroc. Ainsi, en 1867, la crise succédait à une autre crise; elle ne portait pas seulement sur les céréales, les vins étaient atteints. L'épizootie avait décimé les bestiaux en Angleterre, en Autriche, en Hollande et dans une partie de l'Allemagne. Sur les trois principaux éléments de l'alimentation journalière, le blé, le vin, la viande, il se produisit simultanément une hausse de prix dans toute l'Europe.

En pareil cas, qu'arrive-t-il ? Les salaires sont employés à se procurer les choses de première nécessité, c'est-à-dire des aliments; le commerce du vêtement est atteint, l'industrie textile souffre; la consommation diminue, le stock augmente. Cette situation déplorable a été la même partout et j'ajoute que la France en a moins souffert que les autres pays.

Une autre cause de la crise, c'est l'état troublé de l'Amérique du Nord, qui empêche notre commerce d'y trouver des débouchés suffisants. Les guerres qui ont ensanglanté l'Amérique méridionale, la Plata, le Chili, le Pérou, ont amené une diminution d'exportation et contribué, pour leur part, à aggraver la situation.

Enfin les troubles politiques de l'Europe. Hier, M. Thiers mêlant la politique aux discussions économiques qui vous occupent, a cherché à réveiller les susceptibilités nationales. S'il pouvait y parvenir, ce ne serait assurément pas à la cause de la paix et de l'apaisement des esprits qu'il aurait rendu service. (Très-bien ! très-bien !)

Non, il ne faut pas éveiller les susceptibilités nationales au sujet d'événements qui appartiennent maintenant à l'histoire; il ne faut pas plus tenir ce langage en France que dans tout autre pays. Vous savez quel est le thème qu'on développe en France, laissez-moi vous dire celui qu'on développe en Allemagne, en jouant aussi les événements au point de vue des susceptibilités nationales. On dit que si la Prusse a gagné aux événements de 1866, l'Allemagne y a perdu; que les soldats allemands ont cessé d'occuper Mantoue, Verone, Venise et Luxembourg; on dit que les résultats favorables à une seule puissance ont amené l'amoindrissement de l'Allemagne et une division profonde entre les membres de l'ancienne Confédération. Messieurs, ni en France, ni en Allemagne ces idées ne sont bonnes à défendre. Regardons l'avenir, et laissons l'histoire juger les événements du passé; ce n'est qu'ainsi que nous arriverons à la paix par l'apaisement des esprits ! (Vive approbation.)

On a parlé aussi de l'Angleterre; on a dit, sans doute avec la secrète pensée d'augmenter les susceptibilités de la France, que de l'autre côté de la Manche on n'avait pas vu sans joie les événements de 1866. Je ne sais pas ce qu'on dit les hommes d'Etat anglais, ils sont forts discrets sur ces questions; mais ce que je sais, c'est que depuis Guillaume Ier, on avait toujours dit que l'intérêt traditionnel de l'Angleterre était de défendre la maison de Hanovre. Eh bien, la maison de Hanovre a cessé de régner. (Mouvement.) Messieurs, gardons-nous d'invoquer des susceptibilités de ce genre, et si nous voulons la paix et la prospérité du monde, ne semons pas les griefs et les ressentiments. (Nouvelle approbation.)

Je reviens maintenant à la réforme économique et je me demande quelle a été son influence, d'abord sur la crise des céréales. A cet égard, comparons les prix du blé de 1847 à ceux de 1867 et de 1868. En 1847, sous le régime de l'échelle mobile, et avec les efforts désespérés tentés

alors pour paralyser la disette, les prix moyens s'élevaient, au mois de février, à 33 fr. 50; au mois de mars, à 37 fr. 50; en avril, à 37 fr. 54. C'étaient là, je le répète, les prix moyens. Ils sont loin de présenter les prix extrêmes qui, j'en appelle au souvenir de vous tous, s'élevaient à 48, 49 et même 50 fr.

Voix nombreuses. C'est vrai ! c'est vrai !

M. le ministre. Anjoir'hui, les prix extrêmes n'ont pas dépassé 35 à 37 fr.; et quant aux prix moyens, ils étaient, en février 1868, de 30 fr. 40; en mars, de 31 fr. 54; en avril, de 31 fr. 92. Ainsi, si vous prenez les prix extrêmes dans ces deux années 1847 et 1867, l'écart est de 10 à 12 fr. Pour les prix moyens, la différence est de 4 fr. Voilà les chiffres vrais, les chiffres officiels. M. Thiers, en mêlant hier les prix moyens et les prix extrêmes dans le tableau qu'il vous a présenté, a troublé tous les éléments du débat.

Voyons maintenant l'influence du système sur le commerce général. Lorsque nous supprimons l'échelle mobile, que nous disoit-on ? On nous disoit qu'en temps de disette nous serions forcés de supprimer le droit de 50 centimes sur le blé, et d'en interdire l'exportation. Eh bien ! nous avons maintenu la liberté du commerce, et le mouvement commercial des grains s'est développé malgré la disette.

L'importation, en 1867, a été de 9 millions 375,000 quintaux métriques de blé et de 351,000 quintaux métriques de farines. L'exportation a été pour le blé, de 2,639,000 quintaux. Ainsi, pendant cette année de disette, nous avons reçu des blés à des prix considérablement moindres qu'aux époques antérieures et notre commerce général a permis à notre industrie de la meunerie d'exporter jusqu'à concurrence de 2,639,000 quintaux métriques. Le port de Dunkerque a été le centre de ce commerce important; il s'en souviendra, je l'espère, et il deviendra un des défenseurs du nouveau régime économique.

Voilà, messieurs, les résultats; et on croit pouvoir nous ramener l'échelle mobile ! Croyez bien que des esprits atardés sont les seuls, — je ne parle pas des hommes d'Etat, des administrateurs élevés dans ces doctrines, mais des simples agriculteurs, — sont les seuls qui puissent demander le retour à l'échelle mobile. J'ai présidé l'enquête agricole dans quatre départements, et j'ai trouvé bien peu de voix pour le demander. (Marques d'assentiment.)

M. le baron de Benoist. Je n'en ai trouvé qu'une seule dans les quatre départements que j'ai visités.

M. Haentjens, Persenne ne défend plus l'échelle mobile.

M. le ministre. Alors, ce sont des conversions toutes récentes. Je l'ai entendu défendre très-énergiquement.

Quelques voix. Hier encore.

M. le ministre. Maintenant, messieurs, en 1867, quel était le mouvement du commerce spécial ? En 1867, le commerce spécial s'est élevé à 7,128 millions; il a été plus important qu'en 1866, car, dans cette année, il n'avait pas dépassé 5,954 millions.

Mais un fait nouveau s'est produit. L'exportation a diminué, et pour la première fois on a vu ce phénomène : l'importation dépassant l'exportation de 300 millions. Ce fait qui se produit annuellement en Angleterre, s'est produit exceptionnellement en France en 1867.

D'où vient ce développement de l'importation ? Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Faut-il y applaudir ou s'en affliger. On en jugera par ses objets qui caractérisent cette importation. En 1867, il est entré en France 255 millions de céréales. Il en était entré l'année précédente 49 millions. L'excédant pour 1867 est donc de 206 millions. Personne ne le regrettera.

Pour les bestiaux, l'importation a été de 122 millions, au lieu de 78, en 1866. L'excédant, pour 1867 est de 44 millions. Pour les grailles, elle a été, en 1867, de 46 millions au lieu de 26 en 1866. Les autres objets destinés à l'alimentation ont reçu un accroissement analogue en présence de la disette. Est-ce un grief contre le régime commercial ? Je pense que c'est au contraire son plus bel éloge. (C'est vrai ! — Très-bien.)

Il faut signaler un autre fait, un fait curieux qui n'a pas été suffisamment observé. En 1867, l'importation du numéraire a été de 850 millions, et l'exportation de 253 millions seulement. L'excédant de l'importation a été de 597 millions pour l'année dernière. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'en 1866 l'importation s'était élevée à 4 milliard 64 millions, et l'exportation à 564 millions, et qu'il faut soulever cet excédant de 510 millions à celui de 1867.

Pendant ces deux années, l'excédant de l'importation du numéraire s'est donc élevé à 1 milliard. Le fait est-il dû à une cause commerciale, politique ou financière ? La cause n'est pas commerciale. Le mouvement du commerce n'explique pas cette situation. Dans la période de dix années qui a précédé, l'importation ne dépassait guère 600 millions, et l'exportation atteignait un chiffre analogue. Il y avait balance. Il est impossible de trouver depuis trente ans un fait semblable à cet excédant de 1 milliard.

La cause est politique et financière. Dans ces années de disette et de crise, la situation de la France était relativement meilleure. Or, où va le numéraire en temps de crise ? Dans les pays qui offrent le plus de sécurité le numéraire nous est venu d'Italie, d'Autriche, des Etats Unis, de tous les pays où le change était cher par suite du développement du papier-monnaie.

On a parlé de la grève du milliard; si vous y réfléchissez, vous trouverez qu'une grande partie de ce milliard stagnait en fait de numéraire étranger, du numéraire fuyant le papier-monnaie, et venant chercher en France la sécurité. C'est là un fait que je signale à toute l'attention de la Chambre.

J'arrive aux produits manufacturés. En 1867, l'importation de ces produits a été de 232 millions, l'exportation de 1,780 millions. L'excédant est de 1 milliard 500 millions. Voici les résultats particuliers : Pour les tissus de soie, importation de 21 millions, exportation 419 millions; pour les tissus de laine, importation 43 millions, exportation 283 millions; pour les tissus de coton, importation 20 millions, exportation 74 millions; pour les tissus de lin, de chanvre, importation 15 millions, exportation 32 millions; pour les fils de laine, importation 8 millions, exportation 32 millions.

Ainsi, sur tous ces produits, assurément les plus considérables, l'exportation dépasse l'importation dans une mesure importante.

Sur les fils de coton, il est vrai, l'importation dépasse l'exportation. L'importation a été de 12 millions, et l'exportation de 1,870,000 francs. Je réserve ce point pour la discussion qui s'ouvrira sur les filatures de coton. De même pour les fers, l'importation est supérieure de 12 millions à l'exportation.

Voilà les résultats généraux. Au point de vue des céréales et des objets nécessaires à l'alimentation, le régime nouveau a produit des résultats excellents en 1867. Au point de vue des produits manufacturés, l'excédant des exportations a été considérable.

Abordons maintenant les industries spéciales dont l'honorable M. Thiers vous a entretenus hier : la marine marchande, l'industrie des fers, les fils et tissus de coton, les fils et tissus de laine et de lin.

L'honorable M. Thiers voit la marine marchande dans un état déplorable, en pleine décadence. Les chiffres donnent des résultats complètement différents. La marine marchande ne disparaît pas, elle se transforme, et dans cette transformation, à côté de souffrances individuelles, il y a un progrès général.

Quels sont ici les éléments d'appréciation ? Le nombre des navires en construction, l'effectif de la marine qui navigue, le mouvement de la marine concurrente Ajoutons le développement du commerce maritime.

En ce qui concerne la construction des navires, voici les chiffres : en 1859, 647 navires jaugeant 36,221 tonneaux; en 1866, 886 navires jaugeant 61,000 tonneaux. A côté des navires construits en France, il y a des navires étrangers français. En 1853 il y a eu 3 navires français jaugeant 610 tonneaux; en 1866 35 navires jaugeant 14,321 tonneaux. A ces deux points de vue, il y a une augmentation significative.

Pour la marine qui navigue, le total en 1859 et en 1866 est resté à peu près le même. Il était de 15,022 en 1859, il est de 15,337 en 1866.

Mais il se produit ce phénomène que les grands navires tendent à remplacer les petits, que la navigation à vapeur tend à se substituer à la navigation à voiles; il en résulte que les armateurs qui ont des navires à vapeur se trouvent dans une meilleure situation que ceux qui ont seulement des navires à voiles. Sans doute, il y a des souffrances individuelles, mais le développement de l'industrie, au point de vue général, est incontestable. Ainsi, cette année, il s'est produit ce fait qui ne s'était jamais vu, que le transport des céréales s'est fait en partie par des navires à vapeur. Voilà, je le répète, la transformation qui s'opère et qui amène la souffrance des uns et les progrès des autres.

Voyons maintenant le mouvement de la navigation : En 1859, il était de 3,101,000 tonneaux; en 1866, il est de 3,822,000 tonneaux. Il y a donc une grande augmentation. Il est vrai que la concurrence étrangère figure pour la plus grande part, pour 500,000 tonneaux, dans cette augmentation.

Enfin, le commerce maritime, qui était de 3 milliards 500 millions en 1859, est de 5 milliards 697 millions en 1866. C'est donc une augmentation de 2 milliards.

M. Thiers. Par qui sont faits les transports ?

M. le ministre. Par les navires français et étrangers, et je reconnais que les navires étrangers y ont une part plus considérable que les navires français. Mais ce progrès de la navigation étrangère ne nuit pas à la France. Le même mouvement s'est produit dans d'autres pays. En Angleterre, à une certaine époque, la marine étrangère progressait plus rapidement que la marine nationale.

Hier, M. Thiers a parlé du commerce des entrepôts, il dit que, dans le traité de 1861 avec la Belgique, on avait oublié de conserver les surtaxes d'entrepôts, et que l'effet de cet oubli avait été de livrer le transport des jutes, des cotons en laine et des laines d'Australie au pavillon étranger. M. Thiers se trompe, ce n'est pas par suite d'une distraction que les surtaxes d'entrepôts ont disparu, mais bien à la suite de plaintes et de réclamations françaises. D'ailleurs le chiffre des transports des cotons en laine par navires français, qui était en 1859 de 5,768 tonnes, s'est élevé, en 1866, à 38,131 tonnes; celui des laines s'est élevé, de 24,529, à 47,600 tonnes.

Vous le voyez, messieurs : en favorisant le commerce, en supprimant les barrières, on favorise toutes les branches du commerce général.

Ne croyez donc pas à ces peintures si

sombres qu'on vous a faites hier de l'état de notre marine marchande. Croyez-en plutôt les chambres de commerce. Quand elles ont à se plaindre, on entend bien vite leurs plaintes. Elles les formulent en lettres au ministre, en articles de journaux. Quand elles sont satisfaites elles se taisent, il est rare qu'elles expriment leur satisfaction. Cependant elles l'ont fait.

La chambre de commerce de Marseille, lorsqu'on a annoncé les interpellations, a écrit un député de cette ville pour protester contre toute idée de porter atteinte aux grandes réformes économiques inaugurées en 1860, et qui ont amené les plus féconds résultats pour la ville de Marseille. Voilà la meilleure réponse aux alarmes de la marine marchande.

M. Thiers. Consultez les courtiers maritimes !

M. Emile Olivier. Ils sont de l'avis de la chambre de commerce de Marseille. Plusieurs me l'ont affirmé.

M. le ministre. A côté de Marseille, il y a Bordeaux. Cette Si nous passions en revue tous les ports, tous protesteraient contre les allégations que vous avez entendues hier.

M. Thiers. Et le Havre ? (Réclamations. — N'interrompez pas !)

M. le président Schneider. Monsieur Thiers vous nous avez promis un second discours; on l'écouterait avec beaucoup d'attention. Mais veuillez attendre et savoir, vous aussi, écouter. (Très-bien ! très-bien !)

M. le ministre. L'industrie du fer traverse également une période de transformation, et cette situation se caractérise par deux signes significatifs : des souffrances individuelles et de grands progrès dans l'ensemble.

M. Thiers. Mais... (Nouvelles et vives réclamations.)

M. le président Schneider. J'invite M. Thiers à vouloir bien tenir compte du sentiment de la Chambre. Il ne peut y avoir de monopole de discussion pour personne. (Très-bien ! très-bien !)

M. le ministre. Je reconnais les souffrances; mais M. Thiers seul conteste les progrès. (Très-bien ! très-bien !)

On a discuté cette question récemment au Sénat et le mot de progrès je l'emprunte au discours d'un homme très-competent, M. de Lariboisière. Ceux qui connaissent l'industrie des fers reconnaissent les progrès accomplis, et je vais vous les montrer.

La fabrication était, en 1859, de 800,000 tonnes; elle est aujourd'hui de 1,200,000. Ce n'est pas le seul symptôme. Le nombre des ouvriers occupés par cette industrie était en 1859 de 50,633, recevant 38 millions de francs en salaires; il y en a aujourd'hui 74,548 recevant 63 millions de francs. Ainsi les salaires ont augmenté, le nombre des ouvriers s'est accru.

Puis la fabrication a progressé; le prix du fer a baissé. On fait aujourd'hui par le procédé Bessemer, des aciers qui coûtent moins que ne coûtait le fer il y a quinze ans, c'est à dire 310 à 320 francs, et nos chemins de fer achètent aujourd'hui des rails en acier, qui sont meilleurs et durent trois fois plus que ceux en fer.

M. Thiers. Mais non !

M. le ministre. M. Thiers ne croit pas à ce progrès, je le veux bien, il n'est pas dans sa nature de croire aux progrès de ce genre. (On rit ! — Très-bien ! très-bien !)

Mais les compagnies de chemins de fer y croient, et celle de Paris à la Méditerranée a acheté 30,000 tonnes de ces rails. La compagnie de l'Ouest en a acheté 12,000.

Ne niez pas les progrès, ils sont incontestables; je suis bien sûr qu'ils ne sont pas particuliers à la France; mais la France est au moins au niveau de tous les autres pays. Nos tôles, nos blindages, ont une réputation un peu spéciale, et il est des établissements français qui ont à l'étranger une renommée toujours croissante.

Cela est si vrai que nos fontes, nos locomotives, nos rails, vont à l'étranger, et que nous en exportons des quantités considérables. Nous ne craignons sur ce point ni la concurrence belge, ni la concurrence anglaise.

Non, ne niez pas le progrès ! moi, je ne nie pas les souffrances ! (Très-bien ! très-bien !)

Mais est-ce la faute du Gouvernement ? est-ce la faute du traité de commerce s'il y a des souffrances ?

Je crois pouvoir dire que, de toutes les industries, celle que le Gouvernement a le plus protégée, c'est l'industrie du fer. Ainsi, dès le premier traité, on n'a pas laissé à des conventions ultérieures le soin de fixer le droit protecteur; on l'a fixé à 7 fr. pour la première période, 6 fr. pour la deuxième. C'est un droit considérable, supérieur à celui que payent nos voisins. Il est de 1 fr. en Belgique, de 4 fr. en Italie, de 2 fr. en Suisse, de 6 fr. 25 dans le Zollverein; il faut aller en Espagne et en Russie pour y trouver des droits supérieurs.

Ainsi l'industrie du fer a une protection suffisante : 30 0/0 de la valeur des produits, et comme le prix baisse toujours, la protection augmente. Nous devons pouvoir nous défendre contre la concurrence étrangère. (Très-bien ! très-bien !)

Donc, ce n'est pas dans le traité de commerce qu'il faut chercher la cause de ces souffrances. Est-ce dans les acquisitions ?

Une voix. Oui.

M. le ministre. Quelle influence pouvaient-ils avoir sur l'industrie ? Quelle a été l'origine des acquisitions ?

Quelle a été l'origine des acquisitions ? Quelle a été l'origine des acquisitions ? S'il n'y avait pas de droits, il n'y aurait pas d'acquisitions; mais il y a un droit de 6 fr. et il existe en France d'autres industries que les fonderies; il y a des constructeurs qui font à l'étranger une concurrence dont on commence à se préoccuper. Nos navires cuirassés, nos locomotives,